



La COURVILLOISE
ÉCOLE SECONDAIRE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES
ÉCOLE DE LA COURVILLOISE

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de l'école de la Courvilloise tenue le mardi 23 octobre 2018 à 19 h au local 108-A de l'école de la Courvilloise à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Parents :	Jean Audy	Brigitte Barnabé
	Julie Boissonneault	Rosario Melgarejo
	Nicolas Ménard	Sévérine Moreau
Enseignants(es) :	Nelson Bluteau	Éric Clermont-Drolet
	Debbie Denis	Hugo Laplante
	Yanick Normandin	Tommy Rouleau-Bilodeau

Personnel de soutien : Raymond Fortin, TES

Personnel professionnel : Valérie Rousseau, AVSEC

Directeur : Christian Couture

Commissaire : Claude Giroux

Secrétaire de la séance : Claire Grenier

Gouvernement étudiant : Justin Émond, premier ministre

Invitée : Geneviève Boudreault, direction adjointe

Étaient absentes : Chantal Lessard, parent démission le 22 octobre 2018
Judith Mercier, parent
Jérémy Côté, vice-premier ministre

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Moreau souhaite la bienvenue à tous.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Moreau déclare la séance ouverte à 19 h 02.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Moreau constate que le quorum requis par la loi est atteint.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Ouverture de la séance
3. Vérification du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 juin 2018
6. Suivi au procès-verbal du 26 juin 2018
7. Période de questions accordée au public

Points de décision

8. Élections
 - 8.1 Procédures d'élections
 - 8.2 Élections à la présidence
 - 8.3 Élections à la vice-présidence
9. Révision et acceptation des règles de régie interne (art. 67)
10. Calendrier des rencontres
11. Membre de la communauté
12. Budget 2018-2019
13. Dépôt des sorties éducatives (art. 87)

Points d'information

14. Dénonciation d'intérêt
15. Communication de la direction
 - 15.1 Clientèle 2018-2019
 - 15.2 Promotion-école
 - 15.3 Projet éducatif – état des travaux
16. Communication de la présidence
17. Questions diverses
18. Levée de l'assemblée

CE-18/19-01 IL EST PROPOSÉ par M. Nelson Bluteau d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2018

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018 est parvenu aux membres du conseil dans les délais prescrits par la loi;

CE-18/19-02 IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Boissonneault que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin 2018 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2018

9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2018-2019 : Certains frais à charger aux parents sont en sursis pour un an. Nous pouvons les ajouter à la facture scolaire pour une dernière année. Le changement de gouvernement pourrait peut-être amener des modifications à la loi.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune question du public.

POINTS DE DÉCISION

8. ÉLECTIONS

Monsieur Couture mentionne que seul le poste de président est prévu par la loi. Le CE se nomme un vice-président, mais la loi ne l'y oblige pas.

8.1 Procédures d'élections : Monsieur Couture explique les procédures.

8.2 Élections à la présidence : Monsieur Couture demande à M. Claude Giroux, commissaire, d'être président d'élections. Il accepte.

Monsieur Giroux déclare ouverte la période de mise en candidature à la présidence.

- ☞ Mme Séverine Moreau se propose;
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ Mme Moreau est élue par acclamation.

CE-18/19-03 IL EST PROPOSÉ par Mme Denis que Mme Séverine Moreau soit élue présidente du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Élections à la vice-présidence : Monsieur Giroux déclare ouverte la période de mise en candidature à la vice-présidence.

- ☞ M. Jean Audy se propose;
- ☞ Il n'y a pas d'autre proposition;
- ☞ M. Jean Audy est élu par acclamation.

CE-18/19-04 IL EST PROPOSÉ par Mme Moreau que M. Jean Audy soit élu vice-président du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉVISION ET ACCEPTATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

CE-18/19-05 IL EST PROPOSÉ par M. Bluteau d'adopter les règles de régie interne telles que déposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CALENDRIERS DES RENCONTRES

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu de ses séances;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit informer les parents et les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances;

CONSIDÉRANT que les rencontres du Conseil d'établissement débuteront à 19 h et se tiendront au local 108-A, aux dates suivantes :

Mardi 23 octobre 2018 Mercredi 12 décembre 2018 – <u>18h</u> Mercredi 6 février 2019	Mercredi 3 avril 2019 Mercredi 8 mai 2019 Mercredi 19 juin 2019 – <u>17h30</u>
--	--

CE-18/19-06 IL EST PROPOSÉ par M. Laplante d'accepter le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019. Une copie du calendrier à jour sera acheminée à tous les membres du CE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur Couture mentionne que la loi prévoit la présence de deux représentants de la communauté. D'année en année, un seul représentant membre de la communauté siège au conseil d'établissement.

Monsieur Couture suggère d'inviter encore cette année un intervenant de la Maison des jeunes à siéger au Conseil.

CE-18/19-07 IL EST PROPOSÉ par M. Raymond Fortin d'accepter la proposition. La direction contactera un intervenant de la Maison des jeunes pour l'inviter à participer au conseil d'établissement à titre de membres de la communauté.

12. BUDGET 2018-2019

Monsieur Couture présente et commente le projet de budget de l'école. Il dresse un portrait de l'évolution de la clientèle et des différentes allocations.

CE-18/19-08 IL EST PROPOSÉ par M. Bluteau d'adopter le budget 2018-2019 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉPÔT DES SORTIES ÉDUCATIVES

Monsieur Couture présente la démarche utilisée par l'école depuis quelques années. Il rappelle que toutes les demandes de sorties éducatives sont traitées en CPE et un suivi est fait par la suite à la présidence du CE qui contacte les membres parents afin d'obtenir leur approbation. Un tableau

récapitulatif est tout de même déposé à chaque rencontre du CE. Lorsque connus, les coûts reliés aux voyages sont ajoutés au document.

CE-18/19-09 IL EST PROPOSÉ par M. Bluteau d'approuver la démarche pour l'approbation des sorties éducatives / activités vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT ET APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES (art. 87)

Monsieur Couture commente le tableau des sorties éducatives et les voyages.

CE-18/19-10 IL EST PROPOSÉ par M. Bluteau d'approuver les sorties éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINTS D'INFORMATION

14. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Le formulaire a été remis en début de rencontre. Il doit être complété par tous les membres du CÉ et remis à Mme Grenier à la fin de cette rencontre.

15. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

15.1 Clientèle 2018-2019 : Monsieur Couture mentionne que nous sommes en augmentation de clientèle depuis 5 ans. Il y a présentement 1263 élèves.

15.2 Promotion de l'école : Monsieur Couture rappelle que des représentants de l'école ont fait la tournée des écoles primaires de notre bassin afin d'y promouvoir nos différents profils. Il rappelle également la tenue du *Salon des Premières-Seigneuries* le 30 septembre dernier et les *Portes ouvertes* de l'école qui ont eu lieu le 14 octobre. Environ 400 sacs promotionnels contenant un exemplaire de chacun des dépliants des programmes offerts dans l'école ont été remis aux familles venues visiter notre école et s'informer sur les différents profils offerts. Les parents ont jusqu'à la fin octobre pour procéder à l'inscription de leur jeune pour l'an prochain.

15.3 Projet éducatif – état des travaux : Le projet éducatif devrait être adopté en juin 2019. Monsieur Hugo Laplante, membre du comité qui travaille sur le projet éducatif depuis janvier 2017, présente les travaux faits à ce jour.

Chronologie du comité réussite :

- Janvier 2017 : formation du comité et appropriation di document de l'OQRE;
- Printemps 2017 : identification des manifestations observables dans les écoles dites efficaces;
- Mai 2017 : élaboration des questionnaires;
- Automne 2017 : passation des questionnaires;
- Décembre 2017 : analyse des réponses (satisfaction / importance);
- Hiver 2018 : identification de nos enjeux / mots clés associés;
- Printemps/été 2018 : élaboration d'un nouveau logo en cohérence avec notre démarche;
- Automne 2018 : proposition d'une nouvelle vision : *Apprendre ensemble.*

La direction explique le processus ayant mené au nouveau logo de l'école.

Madame Moreau félicite l'équipe pour l'excellent travail accompli.

16. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Moreau remercie les parents de la confiance qu'ils lui ont témoignée en procédant à son élection à titre de présidente du CE.

Madame Moreau donne la parole à M. Justin Émond, premier ministre au Parlement étudiant. Celui-ci mentionne que le gouvernement étudiant travaille actuellement sur la planification de la fête de l'Halloween.

17. QUESTIONS DIVERSES

Madame Barnabé demande s'il y a une nouvelle façon de faire la gestion des absences. Monsieur Couture explique que la prise de présences est maintenant faite par les enseignants via une plateforme informatique. Auparavant, les enseignants remplissaient un formulaire papier et les absences étaient ensuite compilées par les surveillants d'élèves. Les appels aux parents pour des absences non motivées sont maintenant faits beaucoup plus rapidement. Le système est très efficace. Les parents reçoivent l'information par courriel et par un appel téléphonique à la maison.

Monsieur Couture annonce que Mme Chantal Lessard a transmis une lettre de démission datée du 22 octobre. Dans la loi, il est précisé que ce sont les membres du conseil d'établissement qui déterminent du remplacement. Lors de la rencontre du 20 septembre dernier, une dame a signifié son intérêt. Il est entendu que la direction contactera cette personne afin de vérifier si elle a toujours de l'intérêt.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Moreau propose la levée de la séance à 20h53.

Claire Grenier
Agente de bureau classe principale